

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
en exercice 18
présents 18
votants

L'an deux mil six
Le 18 mai,
Le Conseil Municipal de SAINT ETIENNE DE CROSSEY dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François
GAUJOUR, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 mai 2006.

Présents : Mmes, EMIN LAURENT, LEQUIEN, MARRANT, PERIER CAMBY,
PEYLIN, RONDELET.
MM. BARALDI, BARNIER, BERENGER, FUGIER, GAUJOUR, GUILLON,
PERRET, ROUDET, STEFANUTO, TROUILLOUD, VACHER.
Absents :
Secrétaire de séance : Madame Myriam MARRANT

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

Compte tenu du PLH élaboré au sein de la Communauté du Pays Voironnais, du manque de logement sur la commune de Saint Etienne de Crossey, Monsieur le maire propose aux élus de s'engager à faire 6 à 8 logements dans la parc de l'ancienne cantine. Un financement sera étudié et les diverses sociétés de construction de logements sociaux seront consultées (OPAC, PLURALIS...)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal s'engage à l'unanimité à construire des logements dans le parc de l'ancienne cantine, d'en étudier le financement et de contacter les différentes société de construction de logements sociaux.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Fait à St Etienne de Crossey,
Le 18 mai 2006

Le Maire
J.F. GAUJOUR